



INFO ANGERS

Compte rendu de la réunion «CHSCTLA» de ce matin.

Dont l'ordre du jour portait sur :

Points soumis à vote de l'instance :

- Point d'avancement Li2
- Retours des visites réglementaires des locaux par le CHSCTLA

Autres points :

- Point numérisation aux flux entrants
- Bilan CALI 2015
- Bilan de la réorganisation du service prestations et achats et ajustement de l'organisation
- Point d'étape sur les projets bâtementaires (@, RLG, Quatuor)
- Programme annuel de prévention des risques professionnels et DU
- Info. réglementaires (registre H et S, AT, MP etc...)
- Points divers.

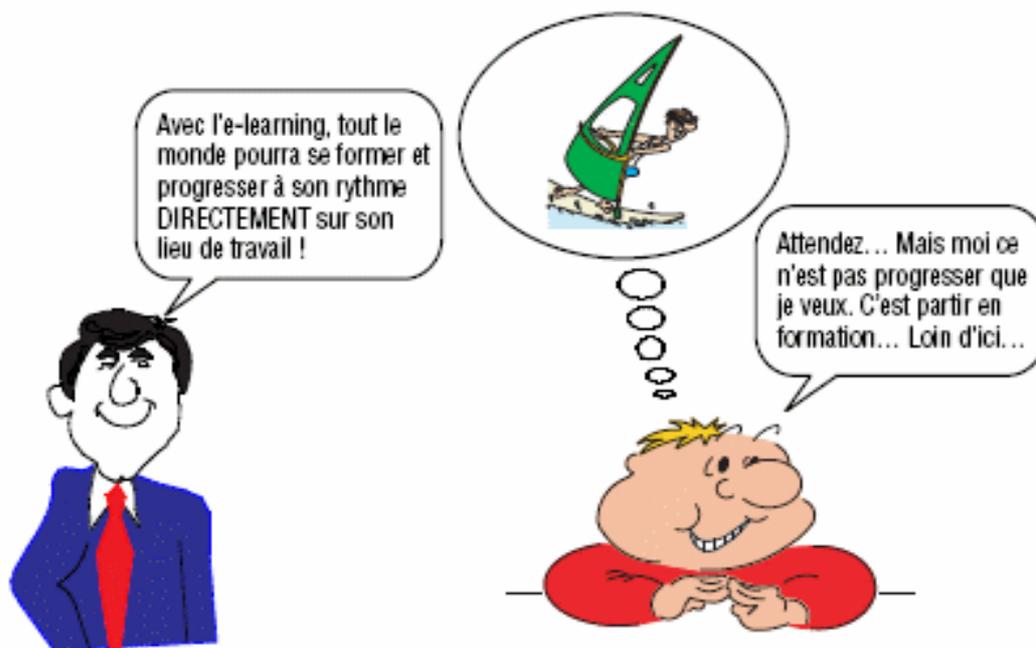
Point d'avancement Li2

Précisons que ce point était initialement prévu « pour information ». Eu égard aux aspects « *conduite du changement - formations - accompagnement des groupes de gestion et des conseillers* », l'UNSA a demandé par msg préalable à M Barsottini sa requalification en point « pour avis » conformément aux dispositions de l'article 57 du décret du 28/05/1982.

Le Personnel impliqué et concerné par cette modification notable de l'outillage, par l'introduction de ces nouvelles technologies est déjà bien au courant, aussi, je me bornerai à la déclaration UNSA concernant le vote :



« Le dossier est très complet, il fournit toutes explications utiles au CHSCTLA. L'UNSA apprécie la qualité du travail de préparation, ce qui est heureux étant donné l'importance du projet en termes de données sensibles, de volumes, de Personnels concernés et de complexité, notre vote sera donc favorable.



Néanmoins, une certaine inquiétude au regard des 350 stagiaires à former, des 570 jours de formation prévus dans 7 salles pendant une quinzaine de jours par rapport aux très faibles disponibilités du peu de salles de réunion constitue un point de vigilance !... »

Il a été également demandé de profiter du changement des écrans (par des 19 pouces) pour effectuer un rappel des notions ergonomiques de base du travail à l'écran.

Votes **UNSA : POUR**, CFDT et CGT : pour.

Visites réglementaires des locaux par le CHSCTLA

Le suivi des remarques formulées lors de ces visites, (avec les préconisations du CHSCTLA et les réponses de l'employeur) est transmis aux RU concernés, à charge pour ces derniers de faire « redescendre » les infos. En voici une brève synthèse des points marquants :

- 2^{ème} étage du bâtiment B RLG. Outre les problèmes récurrents de chaud/froid, isolation phonique, manque de place, soucis de nettoyage, il est signalé de nombreux dysfonctionnements de différentes applications (lenteurs de connexion et de réponses, coupures etc. DEI et I CDC travaillent à la résolution de ces désagréments difficiles à supporter au quotidien !... Quelques problèmes également d'organisation du travail et/ou d'entente entre quelques collègues. Cependant, le RU est à l'écoute et met en place divers aménagements pour résoudre ces difficultés.
- 3^{ème} et 4^{ème} étages du B. Mêmes soucis récurrents, s'y ajoutent des problèmes d'agencement dans des bureaux dont la faible superficie limite les possibilités. Là aussi, précisons que la hiérarchie travaille pour améliorer les conditions de travail ... quand elle le peut (organisation interne, cohérence des pièces en fonction des absences etc.) !...

Bien sûr, beaucoup de doléances (chaud/froid, place disponible, etc. devront être traitées avec le déménagement d'une partie du Personnel à la gare !...

Votes **UNSA : POUR**, CFDT et CGT : pour.

Point numérisation aux flux entrants

Rappelons en synthèse qu'après la numérisation de l'ensemble des formulaires Reversions/décès Ircantec en avril 2013, des demandes directes de retraite en décembre 2013 et des Aides du Fonds social en octobre 2014, l'objectif est aujourd'hui de numériser l'ensemble du courrier arrivée au 1er semestre 2018 afin de mettre à disposition du gestionnaire, en temps réel, des courriers dans des corbeilles virtuelles et, accessoirement, d'éviter l'édition d'un séparateur.

Nous reviendrons sur ce sujet lorsque le CHSCTLA sera consulté sur les modalités de mise en œuvre du plan d'action. D'ores et déjà, le dossier présenté apparaît cohérent et l'UNSA n'a pas de remarque particulière si ce n'est que ce projet va permettre d'enrichir, de varier les tâches effectuées et de valoriser davantage le métier de gestionnaire de flux qui reste extrêmement important pour la bonne marche de l'ensemble de la Maison !...

Bilan CALI 2015.

Cet outil a été mis en place en avril 2014 pour recevoir, distribuer et traiter au mieux l'ensemble des demandes relatives aux bâtiments. Il offre 30 thèmes associés à une boîte aux lettres qui permet de diriger la demande vers le bon interlocuteur.

Ce 1^{er} bilan, demandé par les RP, permet de mesurer les interventions (1424 pour 2015, soit une moyenne de 119 par mois) et leur nature (chaud/froid, nettoyage, sanitaires, mobilier sont en tête de liste, ce qui ne surprendra personne !...). L'UNSA est satisfaite de la communication de ce bilan intéressant, tellement intéressant qu'elle a demandé divers éléments supplémentaires concernant l'appréhension du domaine H et S et a proposé divers aménagements (relatifs aux informations figurant sur l'écran d'accueil par exemple) !...

Bilan de la réorganisation du service prestations et achats et ajustement de l'organisation.

En fait, ce point va se limiter à l'aspect « bilan ». En effet, l'UNSA (et ensuite la CFDT) avait exprimé son désaccord pour traiter ce qui nous semblait une réorganisation (avec création de poste, modification des surfaces etc.) sans disposer les éléments correspondants (Fiche de Poste, modalité de pourvoi de poste, plans et aménagements des surfaces etc.). Par ailleurs, une réorganisation doit faire l'objet d'un avis du CHSCTLA sur les aspects H, S et CT.

Globalement, la mise en place de la réorganisation du service « Prestations et Achats » se déroule bien et des solutions sont mises en place progressivement pour les points qui posent encore problème.

Certes, l'UNSA reste consciente des difficultés d'organisation et de gestion d'un service qui compte une multitude de métiers très différents et souvent très techniques.

Néanmoins, l'UNSA a alerté sur certains aspects, notamment relatifs aux règles d'utilisation des véhicules en prêt et des véhicules avec chauffeurs qui excluent « certaines catégories de Personnel » hors DRSA et ne sont pas cohérentes. La Direction va étudier la question et nous rendra réponse.

Il y a souvent divergence de perception et de libellé entre le dossier et le ressenti des RP, par exemple : « ... le prêt de véhicules (sans chauffeur) *semble bien correspondre à l'évolution des besoins ...* », en fait, pour l'UNSA, il correspond plutôt à l'évolution/diminution de l'offre, c'est à dire des disponibilités des chauffeurs !...

Enfin, le problème des navettes qui ne sont pas assurées régulièrement (!...) imposent (entre autres désagréments) des restrictions dans les services et permanences assurées par les collègues du COSOG vers les collègues de SS III déjà isolés du « siège » !...

Point d'étape sur les projets bâtimentaires.

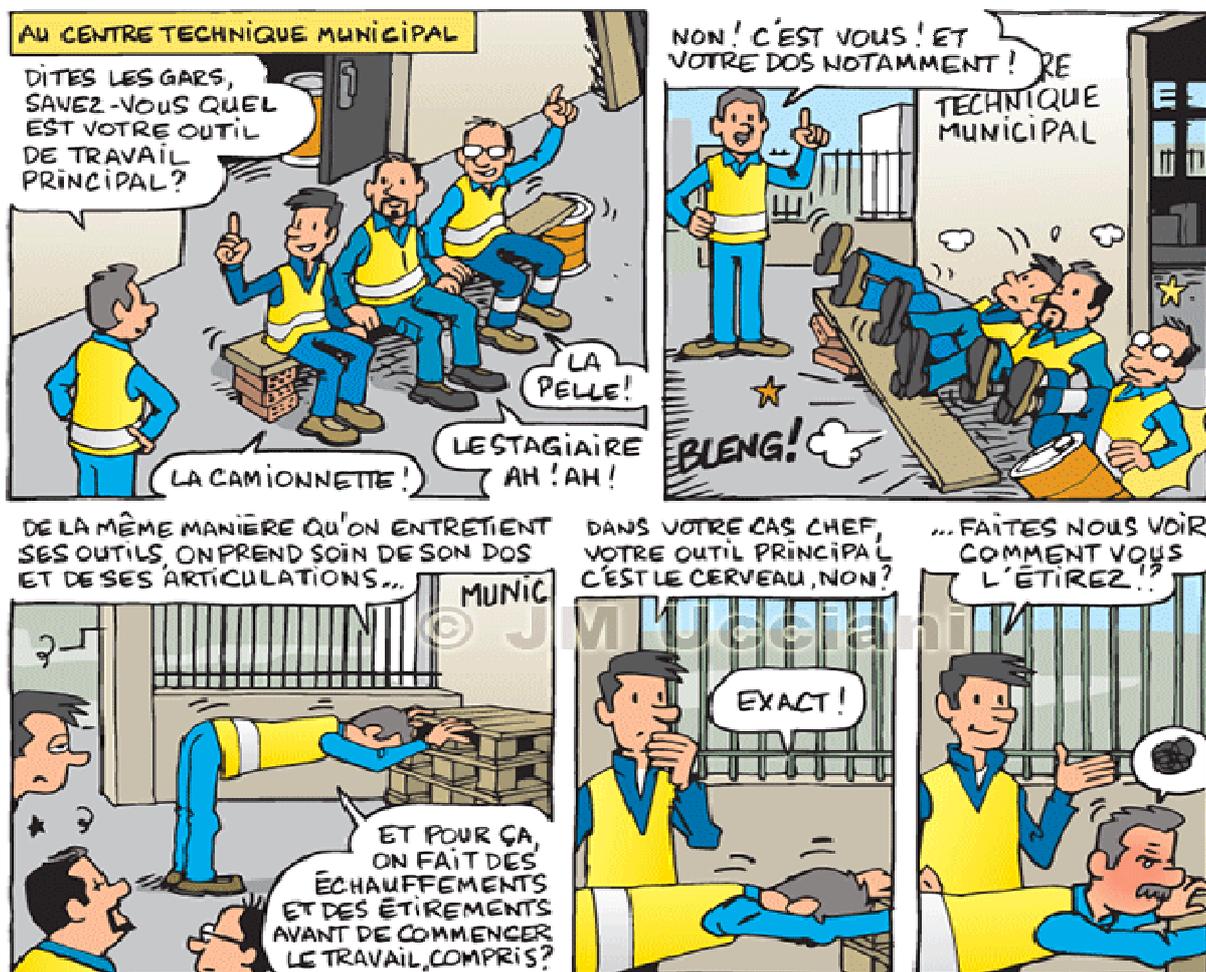
Rien de bien nouveau sur ce sujet, les RP ont demandé des précisions sur les m² qui seront effectivement disponibles à Quatuor et les résultats du travail des groupes participatifs (aménagement des espaces de travail et accessibilité). Nous aurons un dossier plus complet à la rentrée de septembre.

Pour les travaux de réaménagement RLG, l'échéance étant lointaine (les travaux commenceraient fin 2017), nous en reparlerons en temps utile.

Pour le fun, après le recours à un « space-planner » (CHS précédent), on va également faire appel à un « programmeur » !... si vous voulez briller en société à l'occasion du réaménagement de votre salle de bain ou votre cuisine, dites que vous attendez l'avis du space planner et du programmeur, ça a une autre allure que de parler de plombier ou de cuisiniste, non ?...

Cela dit, le recours à un consultant extérieur pour programmer les différents corps de métiers, coordonner les techniques de rénovation à utiliser etc... n'est peut-être pas inutile pour mettre les bâtiments RLG aux normes !...

Programme annuel de prévention des risques et DU



Info. réglementaires (registre H et S, AT, MP etc...)



Ces deux derniers points n'appellent pas de commentaires particuliers si ce n'est de saluer le gros boulot assuré par l'Assistant de Prévention pour tenir à jour le DU et compiler les multiples données pour l'établir.

Points divers

Une salle de pause aménagée à la Direction de la Gestion serait de plus en plus utilisée pour les réunions CPF.

L'UNSA a réagi à la récente communication relative au remplacement des réseaux d'eau glacée qui va interrompre la clim' pendant 3 semaines ... à partir de début juillet ... c'est-à-dire quand l'été sera (enfin !..) arrivé !..

Cependant, en cas de pic de chaleur, des dispositions seront prises pour assurer un niveau de confort acceptable (léger report des interventions par exemple).

Traduction du dialecte local pour les nouveaux arrivants :

CHSCTLA : Comité Hygiène Sécurité et Conditions de Travail Local Angers - H, S et CT : Hygiène Sécurité et Conditions de Travail - RLG : Rue Louis Gain - AT/MP : Accidents du travail / Maladies professionnelles - DU : Document Unique, document réglementaire qui identifie et évalue l'intégralité des risques professionnels de l'ensemble du Personnel.